



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt : Groupe politique CSV
N. Laurent Nosar
14 décembre 2016

Motion

La Chambre des Députés,

- Consternée par la situation dramatique et tragique à Alep après une guerre civile meurtrière qui dure depuis presque six ans et qui a fait endurer aux habitants de cette ville un véritable martyr;
- Préoccupée par le sort de la population civile et tout particulièrement des enfants d'Alep;
- Bouleversée par la situation sécuritaire générale en Syrie avec plus de 300.000 morts, avec plus de 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et avec quelque 4,8 millions de réfugiés dans les pays voisins ;
- Ébranlée par la politique de brutalité du régime du président syrien Bachar el-Assad ainsi que de ses alliés;
- Choquée par les actes barbares des groupes terroristes et djihadistes tels que l'« Etat islamique » et le Front al-Nosra ;
- Condamnant avec fermeté tous les crimes de génocide, tous les crimes contre l'humanité et tous les crimes de guerre perpétrés en Syrie et en Irak ainsi que dans toute la région du Proche-Orient ;
- Exprimant sa solidarité avec la population civile à Alep et en Syrie ;
- Prenant acte des ouvertures de la Russie envers l'Union Européenne en amont du Conseil Européen du 15 décembre 2016 de Bruxelles ;
- Regrettant l'impuissance de l'Union Européenne dans cette crise politique et humanitaire;
- Constatant tout autant l'indifférence et l'échec moral de la communauté internationale ainsi que l'échec diplomatique de l'Organisation des Nations Unies face à la crise humanitaire à Alep et en Syrie ;

Invite le Gouvernement :

1. A soutenir toutes les initiatives politiques mettant en œuvre et stabilisant un cessez-le-feu durable à Alep ;
2. A soutenir l'installation de couloirs humanitaires permettant l'accès immédiat de l'aide humanitaire ;



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

3. A s'engager en faveur de la reprise des pourparlers intersyriens afin d'offrir une paix durable au peuple syrien ;
4. A intervenir auprès des autorités syriennes afin de garantir l'évacuation des rebelles et de la population civile d'Alep ;
5. À mettre sur l'agenda des priorités du Conseil Européen la situation d'Alep et de Syrie dans le but de reprendre le *lead* en matière de politique de paix en Méditerranée et au Proche-Orient ;
6. À intervenir auprès du Conseil et de la Commission Européenne afin d'intensifier et d'augmenter l'aide humanitaire de l'Union Européenne pour Alep et la Syrie;
7. À débloquer une aide d'urgence directe pour la population civile d'Alep et de Syrie;
8. À intervenir auprès du Conseil et de la Commission Européenne afin de reprendre le dialogue avec la Russie dans l'intérêt supérieur du droit à la vie de tous les citoyens d'Alep, de Syrie et du Proche-Orient ;
9. À intervenir auprès du Conseil de Sécurité afin de remettre la situation à Alep à l'ordre du jour de l'ONU dans le but de protéger la population civile entre autres par des observateurs des Nations Unies;
10. À condamner avec une vigueur et une visibilité accrues tous les crimes de génocide, tous les crimes contre l'humanité et tous les crimes de guerre perpétrés à Alep, en Syrie et en Irak ainsi que dans toute la région du Proche-Orient.

L. MOSÄR